

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 22 JUIN 2023

STREAMWIDE (FR0010528059 – ALSTW – Éligible PEA-PME), le spécialiste des solutions logicielles de communications sécurisées et d'activités critiques, annonce avoir tenu son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire le 22 juin 2023. STREAMWIDE publie ce jour le compte rendu de cette assemblée, ainsi que le nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital social de la Société à la date du 22 juin 2023.

I. Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 22 juin 2023

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été approuvés. Toutes les autres résolutions proposées et recommandées par le conseil d'administration, en vue notamment de permettre à la Société de répondre, à terme, à d'éventuels besoins en fonds propres et de la doter de ressources nouvelles, ont été adoptées.

Résolutions à titre ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : **adoptée à 100%**
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : **adoptée à 100%**
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : **adoptée à 100%**
4. Quitus aux administrateurs : **adoptée à 100%**
5. Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce : **adoptée à 100%**
6. Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts : **adoptée à 100%**
7. Autorisation à consentir au conseil d'administration pour procéder au rachat d'actions de la Société : **adoptée à 99,16%**

Résolutions à titre extraordinaire

8. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières : **adoptée à 99,16%**
9. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre visée à l'article L.411-2 1° du Code de commerce, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières : **adoptée à 95,53%**

10. Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières dans la limite de 15% de l'émission initiale : **adoptée à 96,37%**
11. Fixation du plafond global des autorisations d'émissions d'actions et de valeurs mobilières : **adoptée à 98,82%**
12. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission, réserves, bénéfiques ou autres : **adoptée à 100%**
13. Autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société : **adoptée à 99,81%**
14. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise : **rejetée à 95,53%**
15. Pouvoirs en vue des formalités : **adoptée à 100%**

II. Informations relatives au nombre total d'actions et de droits de vote

Conformément à l'article L.233-8 du Code de commerce et à l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, la Société STREAMWIDE informe ses actionnaires du nombre total d'actions et de droits de vote composant son capital social à la date du 22 juin 2023 :

	31 décembre 2022	22 juin 2023
Nombre total d'actions composant le capital social	3 053 298	3 053 298
Nombre réel de droits de vote (1)	4 862 722	4 790 391
Nombre théorique de droits de vote (2)	5 033 250	5 039.010

(1) Les actions privées de droit de vote (auto détention) ne sont pas prises en compte

(2) Les actions privées de droit de vote (auto détention) sont prises en compte

Prochain communiqué financier : Chiffre d'Affaires Semestriel 2023, le lundi 17 juillet 2023

A propos de STREAMWIDE (Euronext Growth: ALSTW)

Acteur majeur depuis 20 ans sur le marché des communications critiques, STREAMWIDE a développé avec succès ses solutions logicielles **Team on mission** (missions critiques) et **Team on the run** (business critiques) destinées aux administrations et aux entreprises.

Ces solutions pour smartphones et PCs, proposées en mode SaaS ou sous forme de licences, bénéficient de nombreuses fonctionnalités telles que la discussion de groupes multimédia, la VoIP, le talkie-walkie (MCPTT et MCx nouvelle génération 4G/5G LTE), la géolocalisation, la numérisation et l'automatisation des processus métier. Ces solutions innovantes répondent aux besoins croissants de transformation digitale et de coordination en temps réel des interventions. Elles permettent aux équipes terrain de transformer les contributions individuelles en succès collectifs et d'agir comme un seul homme dans les environnements professionnels les plus exigeants.

STREAMWIDE est également présent sur le marché logiciel des Services à Valeur Ajoutée pour les opérateurs télécom (messagerie vocale visuelle, facturation et taxation d'appels en temps réel, serveurs vocaux interactifs, d'applications et d'annonces) avec plus de 130 millions d'utilisateurs finaux partout dans le monde.

Basé en France et présent en Europe, aux USA, en Asie et en Afrique, STREAMWIDE est coté sur Euronext Growth (Paris) – FR0010528059.

Pour plus d'informations, <http://www.streamwide.com> et visitez nos pages LinkedIn [@streamwide](#) et Twitter [@streamwide](#).

Labellisé "entreprise innovante" par Bpifrance, STREAMWIDE est éligible aux FCPI et aux PEA-PME.

Contacts

Pascal Beglin | Olivier Truelle
Président Directeur Général | DAF
T +33 1 70 22 01 01
investisseur@streamwide.com

Grégoire Saint-Marc
Relations investisseurs
T +33 1 53 67 36 94
streamwide@actus.fr

Amaury Dugast
Relations Presse
T +33 1 53 67 36 34
adugast@actus.fr

